

Saint-Denis-de-Brompton présente sa future desserte incendie à ses citoyens

Saint-Denis-de-Brompton, le 16 mai 2022 – En séance d’information, la Municipalité de Saint-Denis-de-Brompton a présenté ce soir à sa population le sommaire de la démarche l’ayant amenée vers la desserte de son territoire par la Ville de Sherbrooke en matière d’incendie et de premiers répondants, ainsi que les avantages de l’entente qui prendra effet dès janvier 2023.

Davantage de services à meilleur prix

Le maire Daniel Veilleux a fait valoir que l’avantage premier de cette entente intermunicipale est d’assurer une pérennité et un service uniforme, 24 h/24, pour beaucoup moins cher que le service actuellement offert à Saint-Denis-de-Brompton. Ainsi, la sécurité des citoyens sera grandement améliorée. En ce moment, la garde interne en caserne n’est assurée que 6 h/24 du lundi au jeudi et 12 h/24 du vendredi au dimanche, tandis que les autres plages horaires sont comblées en garde externe à la maison, ce qui a un impact important sur les temps de mobilisation. Ce sera donc la fin des casse-têtes pour combler les gardes en période estivale et lors des congés.

Grâce à l’économie attendue, d’environ 23 M \$ sur 20 ans avec l’entente, le maire a exposé différents projets qui pourront être réalisés. « Les besoins sont nombreux pour nos infrastructures routières, nos installations sportives, récréatives et culturelles, a indiqué M. Veilleux. Il nous faut aussi investir dans deux usines d’épuration d’eau à très court terme. C’est sans compter les bâtiments administratifs qui doivent être mis aux normes et modernisés, et sans oublier que nous manquons cruellement de locaux pour les activités communautaires. »

Pas de hausse d’assurance

Antoine Céré, directeur adjoint chez Opta Information Intelligence, a expliqué aux citoyens présents que la grande majorité des primes d’assurances n’augmenteront pas. Au contraire, l’entente avec Sherbrooke pourrait même faire diminuer des primes, a signalé le représentant de la firme qui établit les cotes d’assurance pour plus de 97 % des compagnies d’assurance au Canada.

Les présentations ont aussi démontré qu’à la base, la pénurie de personnel s’explique notamment par l’incapacité financière d’offrir des salaires concurrentiels face aux grandes villes situées à proximité. Un résumé du cadre financier a été livré par un représentant de la société Raymond Chabot Grant Thornton.

« À ce jour, nous frôlons le million de \$ de coûts pour notre service incendie. Avec un budget annuel d'un peu plus de 7 M \$, augmenter nos dépenses de fonctionnement et notre endettement devient difficilement viable », précise le maire.

Pas de référendum

Appuyé à l'unanimité par les conseillers municipaux sur place, le maire a indiqué qu'il n'y aura pas de référendum sur la desserte incendie. Certains règlements d'emprunt requièrent l'approbation des personnes habiles à voter, mais rien n'exige la tenue d'un référendum pour l'adoption d'une telle entente intermunicipale. C'est une décision qui relève du conseil municipal.

Optimisation des services préhospitaliers

Le maire a partagé qu'à peine quelques jours après l'annonce récente de la création d'un comité chargé d'émettre des recommandations pour optimiser le service des soins préhospitaliers offert à la population, déjà des citoyens et deux municipalités ont signifié leur intérêt à y siéger. Prenant en exemple l'approche avant-gardiste de la Ville de Seattle, Saint-Denis-de-Brompton entend favoriser des formations de secourisme. Entre autres, un service complémentaire bénévole de premiers répondants et une formation de la population avec le programme *Héros en 30*. Cette dernière a d'ailleurs été offerte aux élèves de 5^e et 6^e année par l'école locale, Jardin-des-Lacs, le 29 avril dernier.

– 30 –

Source et demandes médias :

Maryse Mathieu

Directrice des communications

mmathieu@sddb.ca

c. 819 345-8134